

DÉDOUANEMENT À QUAND UN CHANTIER ?

L'ACTUALITÉ DOUANIÈRE DE CETTE ANNÉE S'EST BEAUCOUP FOCALISÉE SUR LE CHANTIER DE LA SURVEILLANCE. EN CREUX, CELA MET EN LUMIÈRE LES DIFFICULTÉS DES AGENTS EXERÇANT LA MISSION DÉDOUANEMENT. ET POURTANT L'ACTUALITÉ EN MATIÈRE D'IMPORT-EXPORT EST BOUILLANTE ET LES MOIS QUI VIENNENT VONT VOIR LA MISE EN PLACE D'ÉVOLUTIONS SENSIBLES LIÉES À LA XIÈME REFONTE DU DÉDOUANEMENT.

La CFDT Douane qui revendique depuis plusieurs années la création d'un statut AG/OPCO ([ici](#)) appelle de ses vœux l'ouverture rapide d'un chantier dédouanement.

Voici pour la CFDT les problématiques liées à l'actualité du dédouanement auxquelles l'Administration doit répondre :

dans Delta T ou un contentieux complexe dans Banaco / Delta G. Les fiches sont souvent vagues sur le volet contrôle ou le traitement contentieux, voire même parfois contradictoires.

Bref les stratégies de contrôle et le contentieux doivent être articulés de manière cohérente avec l'aide des praticiens.

DÉDOUANEMENT,
NOVEMBRE 2024



LES CHANGEMENTS INFORMATIQUES MULTIPLES À MARCHÉ FORCÉE

L'accélération des réformes informatiques finalisant le CDU (Delta I/E, Antes, Delta T) va profondément impacter nos méthodes de travail dans les mois à venir (fin de la déclaration en douane DAU au profit de jeux de données). Le tout sans vraiment avoir été testé au préalable par les services du fait d'un retard de mise en place et d'une date butoir imposée par Bruxelles.

Une fois de plus l'Administration compte sur la bonne volonté des agents pour faire un SAV improbable entre un DELTA I à venir, un DELTA E hypothétique, un DELTA G qui va perdurer.

RÉ-INGÉNIERIE DES CONTRÔLES

Il est temps de mener une politique de ré-ingénierie des contrôles et des procédures contentieuses en dédouanement, intégrant les réformes successives, afin d'établir l'équivalent d'un « guide pratique du vérificateur » régulièrement mis à jour.

Les nouvelles applications sont trop souvent présentées dans le cadre d'une gestion courante et rarement dans celui d'un contrôle ou d'un contentieux. Il est impossible aujourd'hui de définir une stratégie unique pour traiter un contrôle

BARÈME TRANSACTIONNEL ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le barème transactionnel est toujours basé sur les droits et taxes sans prise en compte de l'auto-liquidation de la TVA (pourtant en place depuis janvier 2022). De même les indicateurs de performance ne tiennent toujours pas compte des évolutions mises en place : DCN, auto-liquidation...

En outre, **la gestion du dédouanement lors du déclenchement des procédures de secours notamment, ou dans le cadre de l'accueil** (panne, blocage informatique, rectification ou invalidation de déclarations, renseignements), très chronophage pour un service ex-ante, **n'est quantifiée nulle part en matière de charge de travail et n'est souvent pas prise en compte par la hiérarchie.**

DÉDOUANEMENT CENTRALISÉ NATIONAL (DCN)

Les DCN ne sont pas suffisamment contrôlés alors que les procédures locales le sont régulièrement.

Il serait judicieux d'étudier le taux de contrôle de ces DCN. C'est une question d'équité de traitement entre PME et grands groupes... Mais ça l'équité... pas certain que nos hiérarchies connaissent la notion !

DÉDOUANEMENT INFORMATIQUE POUR LA GESTION DES PARTICULIERS

Le dédouanement au profit des particuliers n'est pas encore totalement complètement informatisé, avec encore le recours à procédures papier. Il existe pourtant des solutions de modernisation, comme on a pu le faire très rapidement pour les admissions temporaires du matériel des athlètes lors des JO. La plus grosse problématique étant le dédouanement des voitures par les particuliers. Beaucoup de justificatifs fiscaux 846A, toujours papier, sont des faux. Certains font même l'objet d'arnaque par des revendeurs indéclicats. Il conviendrait de mettre en place un enregistrement informatique générant pourquoi pas un QR code à fournir à la préfecture pour immatriculation.

Bref la gestion des particuliers, très chronophage pour les services et pas toujours comptabilisée dans BANACO (en l'absence de déclaration), doit être repensée pour faciliter la vie des agents.

MANQUE DE SOLDATS SUR LA LIGNE

Le manque de personnel dans les services de ligne est une thématique toujours présente. Parmi les 600 ETP non comblés en douane combien d'emplois concernent les bureaux de dédouanement ? **Ce manque d'agent entraîne une pression accrue par les Directions qui ne rêvent que de droits redressés ou de prohibitions (performance) au détriment de la qualité des contrôles menés par des agents toujours plus sollicités !**

La charge de travail en OP-CO a augmenté ces dernières années avec de nouvelles missions et de nouveaux applicatifs mais à effectifs constants. On nous annonce +50 ETPT pour 2025... mais surtout pas en OP-CO, seule la mission migratoire semble prise en compte !

BESOIN EN FORMATION CONTINUE IN SITU

Les agents nouvellement affectés dans des bureaux de douane sont souvent confrontés rapidement à des réglementations complexes (normes, droits anti-dumping, valeur en douane, gestion des régimes particuliers) que leur expérience ou la formation initiale ne peuvent toujours combler. En outre, chaque bureau a ses particularités et **il serait donc utile de faire des modules locaux adaptés où un formateur vient former un service en tenant compte de ces spécificités**, plutôt que de faire porter cette tâche aujourd'hui par les agents d'expérience du service.

BESOIN EN MATÉRIEL

La CFDT a obtenu la création d'un vestiaire Op/Co, c'était une revendication historique et nous sommes fier de sa mise en place. Il est important de cranter des droits pour les agents Ag/Co/CI. Pour autant le système de commande reste complexe, la distribution à améliorer et certains produits ne sont pas encore totalement adaptés.

Si ce dossier avance favorablement il convient désormais de l'accélérer et de l'améliorer.

Par ailleurs, **il serait judicieux de doter les agents des services ex-ante de tablettes tactiles** qui seraient très pratiques pour réaliser les actes qui doivent être faits sur place (recensements, contrôles de marchandises, prise de photographies). De nombreuses administrations de terrain ont déjà intégré cet outil dans leur organisation de travail.

SÉCURITÉ

La sécurité dans les activités AG/CO est un sujet important.

Là aussi les revendications historiques de la CFDT commencent à porter leurs fruits et nous attendons pour mi-2025 le déploiement de l'application Warry-me, dédiée à la sécurité des contrôles et à l'appel de secours.

Les agents bénéficieront de téléphones portables : utiles en cas de problème lors des déplacements et désormais indispensables pour entrer dans certains lieux de contrôle (enregistrement sécurisé via numéro de portable). Nous espérons que ces téléphones seront plus rapidement livrés nous les attendons depuis des années.

LA CFDT DOUANE ŒUVRE AU QUOTIDIEN POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS CO/AG/CI. QUELQUES-UNES DE NOS REVENDICATIONS ABOUTISSENT MAIS NOUS RÉCLAMONS UN VÉRITABLE STATUT OP/CO PROTECTEUR SUR TOUTES LES QUESTIONS D'HORAIRE ATYPIQUE, DE DÉPLACEMENT, DE SÉCURITÉ... C'EST POURQUOI, UNE FOIS LE CHANTIER DE LA SURVEILLANCE FINALISÉ NOUS DEMANDONS L'OUVERTURE D'UN CHANTIER « STATUT OP/CO » AVEC UN REGARD SPÉCIFIQUE SUR LES MISSIONS DÉDOUANEMENT, CI VITI , AG SERVICE SUPPORT, ENQUÊTE, AUDIT...

